SENTHEIM INFOS

mars 2011

Le mot du maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Comme en 2010, vous allez célébrer le printemps par un déplacement au bureau de vote, le dimanche 20 mars et, certainement, le dimanche 27 mars pour le deuxième tour.
Ces élections ont pour but de renouveler 14 des 31 Conseillers Généraux de notre département. Chaque canton, d'où le nom d'élections cantonales, élit son conseiller général pour un mandat de 6 ans et jusqu'à présent le Conseil Général était renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Cette année, cette élection aura une particularité. En effet, nous n'élirons notre Conseiller Général que pour une durée de 3 ans : en 2014, la réforme des collectivités territoriales prévoit le remplacement des Conseillers Généraux et des Conseillers Régionaux par l'élection des Conseillers Territoriaux qui siègeront à la fois au niveau départemental et régional.
C'est un changement considérable. Ce nouvel élu aura-t-il le temps de s'investir dans les deux assemblées ? Pourra-t-il concilier cet engagement avec sa vie professionnelle ? N'allons-nous pas vers une « professionnalisation » et une politisation forte de ce mandat ? L'avenir nous le dira.
Je n'y suis pas favorable, au vu des réserves émises, d'autant que cela diminue le nombre d'hommes et de femmes engagés précédemment dans les deux assemblées. Il y aura 61 Conseillers Territoriaux en Alsace contre 47 Conseillers Régionaux et 75 Conseillers Généraux actuellement. Il y a donc une diminution de la représentativité démocratique et l'on se prive de la richesse et de l'engagement d'hommes et de femmes au niveau départemental et régional. Et cela n'amènera pas nécessairement des économies de gestion…

Mais, cela ne doit pas nous retenir dans notre devoir de citoyen. Il s'agit pour chacun d'entre nous d'exercer son droit de vote pour choisir celui qui nous représentera.
Il nous faut un Conseiller Général, connaissant bien notre territoire, bien ancré dans la vie publique, avec l'expérience de la gestion municipale et des problèmes des collectivités, qui aime son coin de terre et qui veut s'engager, avec dynamisme à porter les questions de notre canton.
Nous lui donnons rendez-vous le 27 mars !

Les enfants de l'école élémentaire vous auront précédés dans ces opérations de vote puisqu'ils ont élu le nouveau Conseil Municipal des enfants. Vous découvrirez, page 3, un article sur ces élections organisées au début du mois de février. Un petit regret, la participation, de 68% seulement, a été nettement inférieure à celle de 2009.

Il y a donc un challenge de la participation qui est ouvert entre les adultes et les jeunes.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Participons aux réunions publiques, consacrons un peu de temps à notre canton, c'est notre lieu de vie.
Montrons à notre jeunesse l'importance du vote.
Témoignons par une participation importante que nous sommes attachés à notre démocratie.

Bernard HIRTH

☏

Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie : 03.89.82.52.03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96
Ecole maternelle : 03.89.82.87.17
Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

UN ÉTÉ DIFFÉRENT!

Que notre Alsace est belle ! Les Vosges, les lacs, les châteaux, le vignoble, les jolis villages…En été, c'est la destination de vacances choisie par de milliers de touristes.
Et vous, que faites-vous l'été prochain ? Vous ne partez pas ? Alors, pourquoi ne pas profiter de votre belle région… tout en offrant des vacances à un enfant !

Caritas Alsace-réseau Secours Catholique est en contact au quotidien avec des familles qui traversent une période de fragilité financière ou sociale. Certains enfants ne peuvent jamais partir en vacances, alors qu'ils rêvent de découvertes et de nouvelles expériences comme tout le monde !

En leur offrant de partager votre quotidien, vous vous offrez un été inoubliable. L'accueil d'un enfant en vacances permet de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles, de transmettre à ses propres enfants le sens du partage et de créer des liens qui peuvent contribuer à bâtir un monde plus juste, plus fraternel.

Les jeunes vacanciers ont entre 6 et 11 ans et sont originaires de Franche-Comté ou d'Alsace. Ils viendront en juillet ou en août.
Pour vous accompagner, **une équipe de bénévoles est à la disposition des familles avant, pendant et après l'accueil**.
Vous voulez en savoir plus ? Contactez nous !

Valeria BRAUNSTEDTER (animatrice) :
Tél. : 03 89 31 85 44 - 06 08 31 32 57 ou courriel : v.braunstedter@caritas-alsace.org

SOYONS CITOYENS

Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs est nécessaire pour des raisons de propreté et de sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune n'entretenant que les trottoirs situés le long des propriétés communales.
Le balayage doit être réalisé régulièrement, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les bouches avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts.

Élagage des plantations

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien.
En effet, dans l'intérêt de la circulation et de la conservation de la voirie communale, et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines au moins une fois par an.

Repos dominical

Il est rappelé qu'il est interdit d'utiliser des engins de plein air bruyants (tondeuses, motoculteurs…) à moins de 100 mètres d'une zone habitée les dimanches et jours fériés. Leur utilsation n'est possible que les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h.

Écopoints

Il est inadmissible de trouver régulièrement à côté des containers, toutes sortes de déchets (canettes, bouteilles, plastiques, cartons...). Tout doit être déposé dans les bacs appropriés. Ces dépôts sauvages seront dorénavant verbalisés. Les services techniques municipaux ne sont pas là pour pallier au manque de civisme de certains.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la mise en place de la redevance incitative, les nouveaux bacs de collecte des ordures ménagères ont été distribués dans notre village, courant février 2011.

Certains habitants n'ont, à ce jour, pas reçu de bacs et/ou n'ont pas été enquêtés à domicile par les agents de la société "Plastic Omnium" pour définir de la taille de votre conteneur.

Dans ces deux cas, afin d'exposer votre situation, nous vous demandons d'appeler la société "Plastic Omnium" au

08 00 34 79 39

BORNE INTERNET

La borne Internet située dans l'entrée de l'espace Schufffenecker n'est plus utilisable car la maintenance n'est plus assurée par la Communauté de Communes. D'ici peu, elle sera enlevée.

NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Institué en février 2009, le conseil municipal des enfants de Sentheim a été renouvelé après les élections du samedi 5 février 2011. 93 enfants âgés de 7 à 11 ans des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient appelés à choisir leurs délégués au conseil municipal des enfants.

Les enfants ont pris ces élections très à cœur puisque 43 d'entre eux ont répondu à l'appel à candidature lancé début janvier. Par cette démarche, la commune de Sentheim souhaite, d'une part, familiariser les jeunes à l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté et, d'autre part, elle entend élaborer avec eux des projets sur des thèmes comme le cadre de vie et l'environnement, l'urbanisme et la sécurité routière ou encore l'animation et la solidarité.
Cette action a été menée à bien avec la collaboration des enseignants dans le cadre des cours d'éducation civique. A la maison ou avec leurs enseignants, Chantal Iltis, Bénédicte Baudoin, Estelle Lindecker, Elodie Eich et Claude Floederer, les enfants avaient élaboré leur propagande électorale : élaboration d'affiche, rédaction d'une profession de foi.

Le scrutin du 5 février s'est déroulé dans les règles de l'art : **bulletin de vote pré-imprimé, carte d'électeur, petites enveloppes bleues, urne et émargement du registre**.
Le dépouillement, qui dura près de 2 heures, fut confié aux conseillers sortants, aux enfants de l'école élémentaire assistés par des parents et des adultes.
Enfin, le moment tant attendu ! La proclamation des résultats. Les scores étaient serrés. Il y eut les cris de joie des élus, les larmes des « battus » qui se disaient que « ce serait pour la prochaine fois ».

Le Conseil des Enfants se compose de 15 élus, 8 filles et 7 garçons. **Théo KOENIG, Anita KOENIG, Simon RISACHER, Ethan ALTER, Léa GRAYER, Manon PARRENT, Julianne FONTAINE, Luc PICARD, Tania BEHRA, Julia DRIEUX, Eliott HATTENBERGER, Esteban HEINE, Emma GRASSLER, Aline QUIQUEREZ et Arnaud REITEL ont été chargés par leurs camarades de les représenter pendant deux ans.**

Le Conseil Municipal des Enfants et le Maire de Sentheim

Le jeudi 10 février 2011, le Conseil Municipal des Enfants fut installé par le maire des grands, Bernard Hirth, dans la salle des séances de la Mairie. Théo Podlinski et Benjamin Grayer, respectivement ancien maire et ancien conseiller des enfants étaient présents pour ce passage de relais.

L'ancien Maire des Enfants, le Maire des enfants, l'adjointe et le Maire de Sentheim

C'est le maire sortant, Théo Podlinski, qui présida le début de séance, aidé dans les tâches administratives par les benjamins, Anita Koenig et Ethan Alter.
Pas moins de 7 candidats ont postulé au poste de maire des enfants. Il fallut donc un second tour de scrutin pour les départager. C'est Simon Risacher, élève de CM2, qui fut élu. Théo Podlinski remit son écharpe au nouveau maire des enfants.

Pour occuper les fonctions d'adjoint, 12 candidats ont brigué les suffrages. C'est finalement Léa Grayer, élève de CM2, qui a été élue. La parité a donc été respectée.

Au cours du mois de mars, les enfants vont se retrouver autour de la table du conseil pour une première réunion de travail. Les jeunes entendent jouer pleinement leur rôle de force de proposition.

Quant aux membres de l'ancienne équipe municipale ils pourraient désormais participer à un conseil consultatif des jeunes et ainsi continuer à proposer leurs idées.

Bertrand RISACHER

ROSALA SE RÉVEILLE

Rosala : Yesses, Maria esch da Wenter lang ! (Jésus, Marie, que cet hiver est long) !
J'en ai marre de ce froid, cette grisaille, ce temps pourri !

Storki : Tu n'as rien d'autre à me raconter ?

R : Ah, si ! Tu as vu Trudi est de retour avec 24 autres copines. Enfin ! Tu sais, tu ne m'as pas fait rigoler des masses cet hiver avec tes rhumatismes et ta toux et ta soi-disante grippe ! Tout ça pour ne pas sortir de ton nid ! Et qui s'est tapé les courses pour les repas de monsieur ? Enfin, je vais pouvoir vider mon sac et bavarder avec Trudi !

S : « Tchatcher » et espionner les gens avec elle, là, tu es championne !

R : Je te ferai remarquer que, MOI, j'observe, je vois et après, je le dis et c'est que « la vérité » !

S : Ah! Oui? Quoi par exemple ?

R : Presque tous les soirs, vers 17h, des gamins de 11-14 ans font du gymkhana sur les massifs de plantes autour de l'église en écrasant les jeunes pousses qui essaient de sortir de terre et ça dure, même qu'il fait déjà nuit ! Et ils ont classe le lendemain. A croire qu'ils n'ont ni devoirs ni leçons et si on leur fait une remarque, encore heureux qu'ils ne t'envoient pas buller !

S : C'est vrai, même que nous avons leurs noms et qu'on les connaît bien. C'est toujours les mêmes ! Un de ces jours, il va leur arriver des bricoles !

R : Des gens se sont plaints parce que les trottoirs et les caniveaux sont sales et encombrés de choses et d'autres. Tu parles d'une image de marque pour les touristes qui veulent admirer notre village de cigognes ! Que fait la mairie ?

S : N'accuse pas sans savoir ! La loi stipule que chaque habitant est responsable de son bout de trottoir et de son caniveau. C'est à eux de s'en occuper !

R : Tu stipules, tu stipules…C'est facile ! Bon, il y a quand même certains endroits propres…

S : Tu as raison. Certaines personnes ont le sens civique ! Ca ne coûte rien de le rappeler de temps à autre.

R : Sens civique ? Tu parles comme si tu étais intelligent ! Tu trouves civique, l'entassement des véhicules en stationnement à l'entrée et à la sortie des classes ! C'est tellement dangereux et en plus, c'est interdit. Il va bientôt pleuvoir des PV et c'est pas faute d'avoir prévenu…

S : Je sais tout ça !

R : Et le soir, tu crois que tu vas avoir la paix car il fait nuit. Tu peux toujours te brosser, rien n'arrête les joyeux fêtards. Les réclamations pleuvent à la mairie !

S : Nous, on ne peut rien y changer !

R : Bien sûr, mais nous, quand on craquette, c'est la croix et la bannière. Pourtant c'est tellement agréable, comme un appel romantique à toute la population !

S : Laisse tomber ! Ca ne changera rien. Regarde, un rayon de soleil et déjà on se sent mieux !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

TRAVAUX DE VOIRIE

MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX SECS - ÉCLAIRAGE PUBLIC

rue des Vergers - rue Neuve - rue de la Gare - Grand'rue

Vous avez pu constater que ce chantier est entré dans sa phase de réalisation qui va durer environ 4 mois. **Vous vous êtes certainement interrogés sur la présence de tas de terre sur le pré de la Kreutzmatt (à droite, à la sortie vers Guewenheim).**

Ceux-ci sont le résultat de la mise en place de la base technique de ce chantier. **Il fallait, en effet, un espace, suffisamment proche,** pour stocker les matériaux nécessaires à l'approvisionnement (sable, gravier de remblaiement…), le matériel (tuyaux pour le réseau d'eau potable et celui d'eau pluviale, gaines pour les réseaux secs (téléphone, câble, électricité), mais aussi pour installer le local de chantier et les toilettes.

Pour cela, il a fallu décaper la terre, la pousser en tas et mettre en place une couche de roulement permettant de supporter le roulement des divers engins et camions.

Bien entendu, à l'issue des travaux, le terrain sera rendu à l'état initial : la couche de roulement sera déposée et la terre sera étalée et l'espace sera réensemencé.

Pendant toute la durée du chantier, nous vous demandons de respecter la signalisation et d'être particulièrement prudent à l'approche des zones de travaux. Nous vous en remercions.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec la Municipalité.

SENTHEIM ANIMATIONS EN 2011

Le vendredi 8 avril, à 20h15 à l'AMOS, nous vous donnons rendez-vous pour une soirée où notre langue alsacienne sera à l'honneur.

La Chorale Sainte Cécile de Sentheim et le groupe de danses traditionnelles Farandol'ler vous présenteront des extraits du Santa Show, des chants, danses ou sketches.
Si vous aussi avez envie de partager, sur scène, un texte, un poème, un sketch, … vous serez bienvenu. Il suffit de contacter Annick Ehret, Joseph Gensbittel ou Daniel Zutter avant le 20 mars.
Des manifestations ont lieu partout en Alsace. Venez nombreux participer à la contribution très conviviale de Santa à ce Friehjohr fer unseri Sproch.

Le dimanche 15 mai aura lieu la 16ème édition de la course pédestre « L'Elan des Daims ». Cette course de moyenne montagne est inscrite au Trophée des Vosges et se déroulera sur 15 km. Des courses pour les jeunes seront organisées dans le parc de la Centre Saint Jean. Coureurs aguerris ou amateurs, venez découvrir notre contrée en petites foulées.
Mais la réussite de cette course dépend de plusieurs dizaines de bénévoles. Rejoignez-nous lors de cette journée très sympathique en prenant contact avec Annick Ehret ou Daniel Zutter.

Notez également, dans votre agenda, la soirée tricolore du 13 juillet, à la gare de Sentheim, ainsi que le Marché de Noël, le week-end des 10-11 décembre.

Daniel ZUTTER

HAUT-RHIN PROPRE

Cette année, l'opération Haut-Rhin Propre aura lieu le samedi matin 2 avril. Durant cette matinée, nous ramasserons les déchets (papiers, bouteilles en plastique …) laissés négligemment sur le ban de la commune. Il s'agit d'un acte civique permettant de conserver la propreté de notre environnement. Grands et petits seront les bienvenus.
Des gants et des sacs seront mis à la disposition des participants.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 2 avril à 8 heures dans la cour de l'école élémentaire et par avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Marc PERRIN
Adjoint chargé de l'environnement

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Vendredi	18	mars	: Assemblée Générale Maison de la Géologie
Samedi	2	avril	: Haut Rhin propre
Vendredi	8	avril	: E friehjohr fer unseri sproch organisé par la Chorale Sainte Cécile et Farandol'ler
Dimanche	10	avril	: Bourse aux livres, vieux papiers, cartes postales, vinyles, CD organisée par Farandol'ler
Vendredi	22	avril	: Tournoi blitz organisé par le Cercle d'Échecs
Lundi	25	avril	: Concours de pêche à l'étang Marcel
Dimanche	1	mai	: Sortie communale
Vendredi	6	mai	: Portes ouvertes et vente de plans aux jardins d'ICARE
Dimanche	8	mai	: Marche gourmande (kasnackmarch organisée par les Sapeurs Pompiers

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 mars 2011

DANS LE CADRE DE L'OPERATION

ASSOCIATION e Friehjohr fer unseri Sproch...

UN PRINTEMPS POUR NOTRE LANGUE

SENTHEIM ANIMATIONS
vous propose une soirée alsacienne

'ELSASSER OWA'

VENDREDI 08 AVRIL 2011 à 20H15
Salle de l'AMOS - Sentheim

Avec la participation de

CHORALE STE CECILE de SENTHEIM

Groupe de danses FARANDOL'LER

Au programme :
Extraits du Santa Show, chants, danses, sketches, …
et tribune libre

Mir rede Elsassisch

ENTREE LIBRE - PLATEAU
BOISSONS ET PATISSERIES

Amoureux de notre langue alsacienne, pratiquants ou non,
Venez passer un moment convivial en leur compagnie !